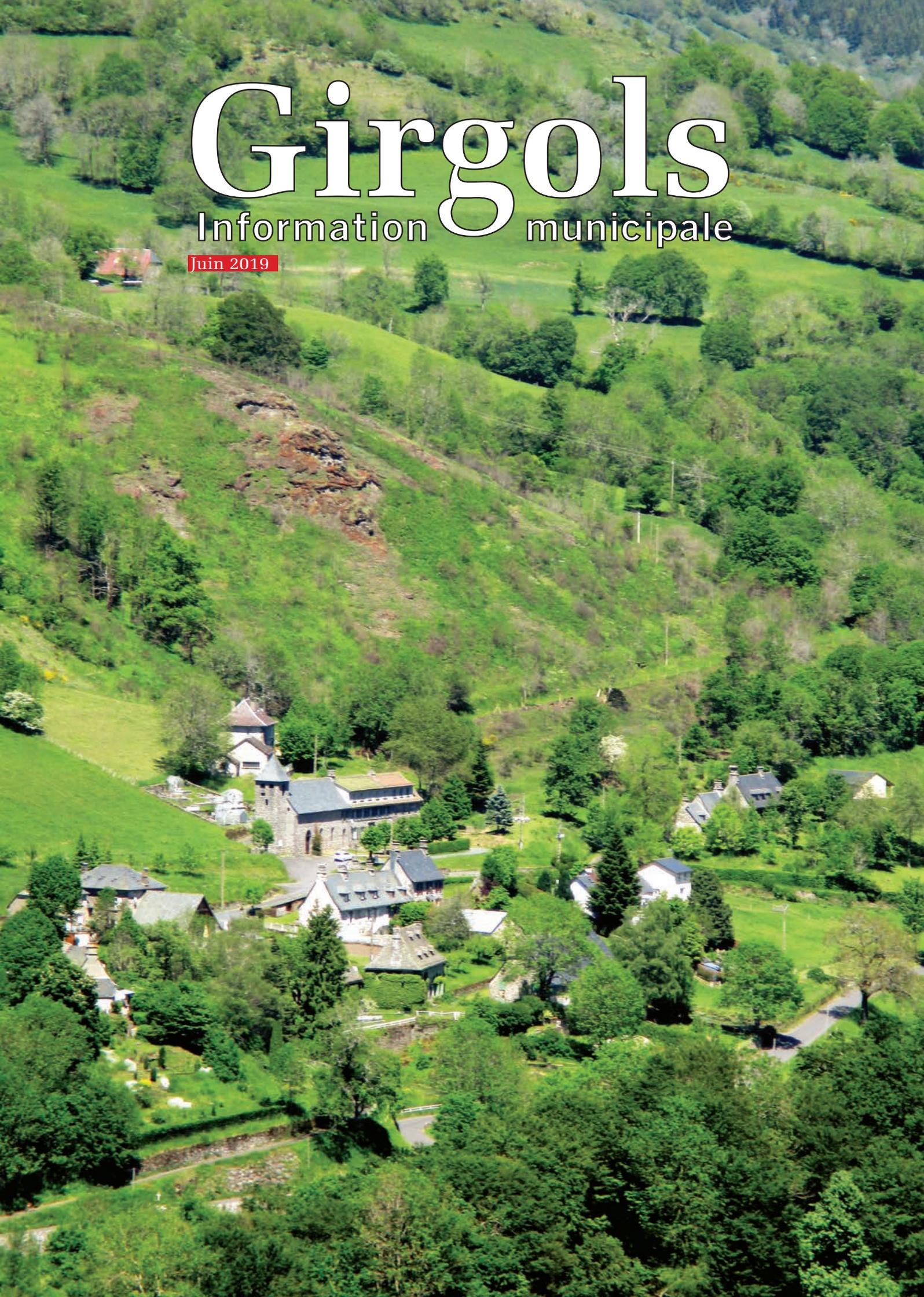


Girgols

Information municipale

juin 2019



Sommaire

| | |
|---|-----------|
| LE MOT DU MAIRE | 3 |
| LE BUDGET | |
| Comptes administratif 2018 | 4 |
| Budget prévisionnel 2019 | 5 |
| LES TRAVAUX | 6 |
| La restauration de l'église | |
| L'assainissement | |
| L'éclairage public | |
| LE CCAS – Centre Communal d'Action Sociale | 7 |
| Bilan des actions menées | |
| ACTUALITES | |
| Prochaines manifestations | 8 |
| Les biens de section du Preix | 8 |
| La gestion de l'eau | 8 |
| Actualité du SIVU | 8 |
| Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Haut Cantal Dordogne | 8 |
| La salle communale | 8 |
| Nettoyage de printemps à l'église du Rieu | 9 |
| L'adressage de la Commune | 9 |
| Le chemin du Rieu au Preix | 9 |
| Honte à l'incivisme et aux pollueurs ! | 9 |
| LA PAROLE AUX HABITANTS | 10 |
| Le temps de la communale | |
| ETAT CIVIL | |
| Décès | 12 |
| Recensement | 13 |
| LE COIN DES ASSOCIATIONS | |
| Le Comité des Fêtes | 12 |
| Association Patrimoine de Girgols | 13 |
| Un étrange oratoire monolithe | 14 |
| MARIE LAJARRIGE | 16 |
| INFORMATIONS UTILES | 19 |

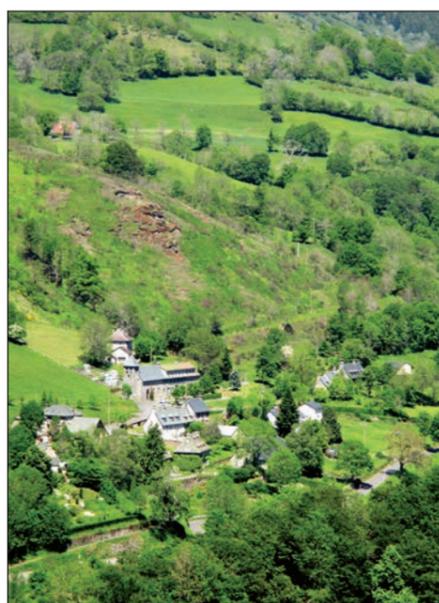


Photo de couverture – Le Rieu

Le mot du maire

Chers administrés,

Cette année 2019 verra la réalisation de la 2^e tranche des travaux de l'église de Girgols. Ils sont en cours et ont déjà pris du retard. Ce printemps, Yves Lajarrige a remplacé Pierre Pourpuech, en congés maladie, jusqu'à la fin juin sur Girgols et Tournemire.

Je remercie tous ceux qui ont participé aux animations de ce premier semestre ainsi que tous ceux qui ont participé à leur organisation.

J'ai un mot à vous dire sur la station d'épuration de Girgols. Régulièrement, nous retrouvons, et plus particulièrement Pierre notre employé communal, des déchets qui obstruent le préfiltre de la station. Il y a des lingettes non biodégradables en abondance, des pochettes en plastique, des légumes cuits, des os et de multiples déchets alimentaires. Tous ces déchets doivent être retirés du filtre par Pierre pour un bon fonctionnement de la station.

Par respect pour lui et pour un bon fonctionnement de la station, veillez à ne jeter dans les toilettes que ce que l'on s'attend à y trouver : DES EAUX USEES.

Merci.

*PS –
Merci à tous
ceux qui
collaborent
à l'édition
de ce bulletin.*

Christian LUSSERT

Le budget

Compte administratif 2018

Ci-dessous le compte administratif de la Commune pour l'année 2018, arrêté au 31 décembre 2018.

Budget de fonctionnement

| Dépenses | Prévisions | Réalisations | Recettes | Prévisions | Réalisations |
|------------------------------------|-------------------|-------------------|-----------------------------|-------------------|-------------------|
| Charges à caractère général | 29 016,69 | 26 467,86 | Aténuation de charges | 2 100,00 | 2 203,48 |
| Charges de personnel | 43 655,00 | 42 547,21 | Produits | 8 300,00 | 4 797,95 |
| Atténuation de produits | 320,00 | 319,00 | Impôts et taxes | 30 314,00 | 30 619,00 |
| Autres charges de gestion courante | 22 950,00 | 20 452,53 | Dotations et participations | 44 100,00 | 43 132,00 |
| Charges financières | 610,00 | 506,72 | Autres produits | 1 290,00 | 627,81 |
| Dépenses imprévues | 200,00 | | Produits financiers | 7,60 | 1,08 |
| | | | Produits exceptionnels | 6 416,00 | 5 415,59 |
| Transfert entre sections | 20 455,84 | 20 455,84 | Transfert entre sections | 16 734,00 | 16 734,00 |
| Total dépenses | 117 207,53 | 110 749,16 | Total recettes | 109 261,60 | 103 530,91 |
| | | | Excédent reporté N-1 | 7 945,93 | |

Commentaire : Le budget de fonctionnement s'élève à 110.749,16 euros pour les dépenses et à 103.5030,91 euros pour les recettes. Il est donc déficitaire de 7.200 euros, qui sont comblés par l'excédent reporté de 7.945,93 euros. Les principales recettes de la commune sont la fiscalité pour 30.619 euros dont les taux restent inchangés et les dotations de l'Etat pour 43.132 euros, en baisse de 1,30 % par rapport à 2017.

Budget d'investissement

| Dépenses | Prévisions | Réalisations | Recettes | Prévisions | Réalisations |
|----------------------------|-------------------|------------------|------------------------------|-------------------|------------------|
| Parking Mairie | 11 000,00 | 10 632,60 | Subventions d'investissement | | |
| Eglise | 155 000,00 | | - DRAC (Eglise) | 60 900,00 | 13 977,00 |
| Matériel | 2 000,00 | 870,00 | - Région (Eglise) | 35 000,00 | |
| Travaux batiments | 10 000,00 | 7 171,80 | - Département (Tracteur) | 22 300,00 | 12 375,00 |
| Terrains | 6 000,00 | | - Département (Parking) | 2 100,00 | 1 000,00 |
| Salle communale | 7 000,00 | 6 396,57 | - Réserve parlem. (Salle) | 3 000,00 | |
| Voirie 2017 | 7 674,31 | 7 535,04 | - DETR non transférable | 12 400,00 | |
| Voirie Soulage | 55 000,00 | | FCTVA | 13 599,98 | 13 576,00 |
| | | | Investissement sous mandat | 8 500,00 | 8 457,44 |
| Investissement sous mandat | 8 500,00 | 8 457,44 | Transfert entre sections | 20 455,84 | 20 455,84 |
| Transfert entre sections | 16 734,00 | 16 734,00 | Total recettes | 178 255,82 | 69 841,28 |
| Total dépenses | 278 908,31 | 57 797,45 | Excédent reporté N-1 | 100 652,49 | |

Commentaire : Le budget d'investissement est excédentaire et bénéficie d'un excédent reporté de 100.652 euros. Ceci est dû aux travaux qui n'ont pas été réalisés mais étaient budgétés pour 2018; ils sont reportés sur 2019.

Budget prévisionnel 2019

Ci-dessous le budget prévisionnel de la Commune pour l'année 2019, approuvé lors de la réunion du Conseil municipal du 5 avril 2019.

Budget de fonctionnement

| Dépenses | Réalisées 2018 | Prévues 2019 | Recettes | Réalisées 2018 | Prévues 2019 |
|------------------------------------|-------------------|------------------|-----------------------------|-------------------|------------------|
| Charges à caractère général | 26 467,86 | 22 500,00 | Aténuation de charges | 2 203,48 | 4 893,00 |
| Charges de personnel | 42 547,21 | 42 229,00 | Produits | 4 797,95 | 5 800,00 |
| Atténuation de produits | 319,00 | 3 351,00 | Impôts et taxes | 30 619,00 | 31 807,00 |
| Autres charges de gestion courante | 20 452,53 | 19 840,00 | Dotations et participations | 43 132,00 | 43 706,00 |
| Charges financières | 506,72 | 100,00 | Autres produits | 627,81 | 500,00 |
| Dépenses imprévues | | 200,00 | Produits financiers | 1,08 | 8,16 |
| Virement à l'investissement | | | Produits exceptionnels | 5 415,59 | 1 500,00 |
| Transfert entre sections | 20 455,84 | 721,84 | Transfert entre sections | 16 734,00 | |
| | | | Excédent reporté | | 727,68 |
| Total dépenses | 110 749,16 | 88 941,84 | Total recettes | 103 530,91 | 88 941,84 |

Commentaire : Le budget de fonctionnement s'équilibre à 88.941,84 euros. Mis à part l'écriture comptable de 2018 « Transfert entre sections » de 20.455,84 euros, le budget de fonctionnement est stable, voire en légère baisse. Un budget de fonctionnement de plus en plus difficile à équilibrer avec des charges qui subissent l'augmentation du coût de la vie et des dotations qui restent stables, voire diminuent.

Budget d'investissement

| Dépenses | Réalisées 2018 | Prévues 2019 | Recettes | Réalisées 2018 | Prévues 2019 |
|----------------------------|------------------|-------------------|-------------------------------------|------------------|-------------------|
| Reste à réaliser | | | Cessions d'immobilisations | | 10,00 |
| - Eglise | | 146 200,00 | FCTVA | 13 576,00 | 5 350,00 |
| - Parking Mairie | 10 632,60 | | | | |
| - Salle communale | 6 396,57 | | Reste à réaliser | | |
| - Voirie 2017 | 7 535,04 | | - Voirie Soulage (DETR) | | 12 400,00 |
| | | | - Voirie Soulage (Cantal Solidaire) | | 4 000,00 |
| Nouveaux investissements | | | - Salle (Réserve parlementaire) | | 2 910,00 |
| - Eglise | | 10 000,00 | - Eglise (DRAC) | 13 977,00 | 32 612,00 |
| - Terrains | | 6 000,00 | - Eglise (Région) | | 27 953,00 |
| - Voirie Soulage | | 50 088,16 | - Tracteur (Département) | 12 375,00 | |
| - Matériel | 870,00 | 2 000,00 | - Parking Mairie | 1 000,00 | |
| - Travaux batiments | 7 171,80 | 3 000,00 | Nouvelles recettes | | |
| | | | - Eglise (Département) | | 18 635,00 |
| Investissement sous mandat | 8 457,44 | | Investissement sous mandat | 8 457,44 | |
| Transfert entre sections | 16 734,00 | | Transfert entre sections | 20 455,84 | 721,84 |
| | | | Excédent reporté | | 112 696,32 |
| Total dépenses | 57 797,45 | 217 288,16 | Total recettes | 69 841,28 | 217 288,16 |

Commentaire : La dernière tranche des travaux de l'église de Girgols (encours de réalisation) nous conduit à un budget d'investissement de 217.288,16 euros, équilibré par l'excédent reporté et les subventions obtenues non encore perçues.

LES TRAVAUX

La restauration de l'église

Les travaux de restauration de l'église sont en cours de finalisation. Voici le récapitulatif du coût de leur programme et de son financement :

Première tranche réalisée et terminée en 2017

Drainage et mise hors d'eau - Rejointoiement des murs gouttereaux et du chevet - Restauration du chœur, des vitraux et de la table de communion.

| | |
|-----------------------|-------------------------------------|
| Coût total | 113.770,96 euros HT |
| Subventions | 56.890,00 euros DRAC |
| | 22.757,00 euros Département |
| | 13.433,00 euros Région |
| Apport commune | 20.690,96 euros Legs Chauvet |

Taux global de subvention : 80 %. Ce qui signifie que 100,00 euros de dépenses coûtent 20,00 euros à la commune.

Deuxième tranche en cours

Réfection de la nef et des retables - Restauration du pignon et de la toiture du clocher - Rénovation de l'électricité.

| | |
|--|------------------------------------|
| Coût total | 121.750,52 euros HT |
| Dépenses éligibles à subventions DRAC | 97.680,52 euros |
| Subventions | 46.589,00 euros DRAC |
| | 18.635,00 euros Département |
| | 27.953,00 euros Région |

Soit un taux de subvention équivalent à 100 % du coût éligible à la DRAC.

Dépenses éligibles à d'autres subventions

| | |
|--|-----------------------------|
| Restauration des retables et mobilier divers | 20.750,00 euros HT |
| Subventions | 8.300,00 euros |
| Apport Commune | 12.450,00 + 3.300,00 |
| (rénovation de l'électricité non subventionnée) | |
| soit | 15.750,00 euros |

Taux global de subvention de la 2e tranche : 83 %. Dès la réception des travaux, une inauguration de l'église rénovée aura lieu avec pose d'une plaque en remerciement au légataire, **Monsieur Georges Chauvet**.

L'assainissement

La loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 prévoyait le transfert des compétences assainissement et eau potable le 1^{er} janvier 2020. La Communauté de communes du Pays de Salers a pris la compétence assainissement en décembre 2017.

La loi du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement permet un report de ce transfert jusqu'au 1^{er} janvier 2026. Pour éviter le transfert automatique de la compétence eau potable à la Communauté de communes, le Conseil municipal a pris une délibération qui s'oppose à ce transfert. Pour ce qui est de l'assainissement, un groupe, composé de communes (dont la notre), de mairies, de conseillers municipaux et conseillers communautaires, fait part depuis plusieurs mois de ses désaccords sur la façon dont ce dossier a été conduit. Sans réponse de la Communauté de communes ni de la Préfecture, ils ont décidé de se pourvoir au Tribunal administratif en vue de l'annulation de la délibération fixant les nouvelles attributions de compensation qui pénalisent lourdement et de façon pérenne les budgets communaux.

L'éclairage public

En 2015-2016 le Conseil municipal a reconsidéré l'éclairage public de l'ensemble de la commune dans le but de faire des économies d'énergie. En 2015, un réverbère solaire permettant d'éclairer la zone d'ombre du lotissement du bourg de Girgols a été installé. Son fonctionnement autonome à coût zéro est satisfaisant. En 2016, les 19 lampes de l'ensemble de l'éclairage public de la commune ont été remplacées par des lampes LED beaucoup moins « énergivores », permettant une substantielle économie d'électricité. Ci-dessous les dépenses d'éclairage public des 4 dernières années :

- > 2015 et 2016 : 1.300 euros par an
- > 2017 (année transitoire) : 950 euros
- > 2018 : 859 euros

Dans le prolongement d'une telle politique d'économie d'énergie, il avait été envisagé de limiter l'éclairage en instaurant des coupures ou en limitant son intensité sur des plages nocturnes. Cela nécessitait la pose de boîtiers régulateurs dont le coût avait rebuté les élus. Or, voici qu'un jeune du village, soucieux d'écologie et d'économie, a interpellé le Maire en lui suggérant de revoir le sujet. Soucieux du bien-être des habitants et des souhaits des jeunes générations très sensibles à ce problème, le Conseil a pris la décision de revoir la question qui fera l'objet d'un prochain compte-rendu.

Le CCAS *Centre Communal d'Action Sociale*

Bilan des actions menées

Les vœux du Maire

Le maire a présenté ses vœux et nous avons partagé la galette le samedi 12 janvier 2019.

Mardi Gras

Le samedi 2 mars, les enfants de la commune et des environs avaient rendez-vous déguisés à la mairie pour fêter mardi gras.

C'est dans la bonne humeur que les enfants ont confectionné leur bonhomme de paille. Après un généreux goûter offert et préparé par les bénévoles, les enfants ont brûlé monsieur Carnaval. La journée s'est terminée par un verre de l'amitié avec les parents.



La Fête de la Convivialité

Le rayonnement était de mise, dimanche 2 juin, pour la sixième édition de la fête de la convivialité qui a réuni une soixantaine de participants. Rayonnement du soleil d'abord ; en cette fin de week-end de l'Ascension, il a bien voulu se dévoiler et réchauffer les festivités organisées par le CCAS et la municipalité. Rayonnement des participants ensuite ; venant de tout le village mais aussi des communes alentour, ils ont savouré ces retrouvailles printanières mêlant toutes les générations. La formule choisie cette année, invitant chacun à apporter un plat, a renforcé ce sentiment de partage et de convivialité. Et quelques recettes savoureuses ont même été échangées. Merci à tous pour votre délicieuse participation. Ce joli moment s'est achevé par une initiation aux quilles auvergnates, sous la houlette de Michel Faure. Une redécouverte aux allures de souvenirs de jeunesse pour certains et une découverte tout court pour d'autres. Pour les amateurs, il sera possible de réitérer l'expérience, samedi 17 août, lors de la fête patronale !

OUVERTURE DE LA SALLE COMMUNALE POUR LES JEUX RÉCRÉATIFS

Pendant les mois de juillet et août, la salle sera ouverte les jeudis après-midi et non les mercredis après-midi. Pas de changement pour les soirées jeux qui restent fixées au second vendredi de chaque mois à partir de 20 heures.

ACTUALITES

Prochaines manifestations

Girgols en fête

Vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 août

Fête du pain

5 - 6 octobre - organisée par le Comité des fêtes.

Randonnée des burons

5 - 6 octobre - organisée par l'Association du Patrimoine de Girgols.

Halloween

Début novembre.

Repas de Noël

Courant décembre.

Les biens de section du Preix

Une réunion publique d'information s'est tenue le 26 mars en présence de Madame Saunal-Cros, expert géomètre. Une carte détaillée des limites de parcelles a été présentée aux propriétaires concernés. Un document d'arpentage va être réalisé pour permettre une mise à jour du cadastre. Les communaux du Preix pourront alors être mis en vente.

La gestion de l'eau

Qualité de l'eau. Un contrôle a été effectué le 12 mars sur la commune :

SOULAGES: Résultats d'analyses conformes à la norme. Toutefois, présence de spores de bactéries anaérobies sulfite-réductrices: **eau de qualité sanitaire non satisfaisante.**

LE RIEU: Eau de qualité sanitaire satisfaisante.

Actualité du SIVU

Nous en parlons depuis plusieurs années mais la montée des eaux du forage de Passou vers notre château d'eau de Girgols se précise.

Afin de permettre aux habitants du bourg et des environs de bénéficier d'une eau de bien meilleure qualité et bien plus abondante, les travaux pour un montant de 222 000 euros vont prochainement commencer.

C'est le SIVU qui est maître d'œuvre pour un financement réparti comme suit: 45% par l'Agence de l'eau, 28% par l'Etat, 7% par le Département et enfin 20% restant à la charge du SIVU (plan de financement voté le 15 février 2019).

Le 4 avril 2019, le Conseil syndical s'est réuni afin d'approuver le Compte de gestion et le Compte administratif 2018.

Le budget primitif pour 2019 a aussi été validé.

Un nouveau tarif pour l'eau a été adopté: 1,30 €/m³ au lieu de 1,25 €.

L'abonnement passe de 61 à 62 euros.

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Haut Cantal Dordogne

Le Syndicat Mixte du SCoT Haut Cantal Dordogne poursuit ses travaux permettant d'élaborer le projet d'aménagement et de développement durable du territoire à l'horizon 2040. Toute l'information sur les activités, les documents d'étape et les atlas sont consultables en ligne sur le site <http://www.scot-hcd.fr>.

Vous pouvez également vous procurer en mairie un exemplaire de la seconde lettre d'information du SCoT.

La salle communale

Le Conseil municipal a revu les tarifs de location de la salle communale :

- > 50 euros pour les habitants de Girgols,
- > 100 euros pour les personnes extérieures,
- > Gratuit pour les associations de la commune.



Nettoyage de printemps à l'église du Rieu

Cette journée est devenue importante pour les habitants du Rieu qui se sont retrouvés pour le nettoyage de leur église le samedi 8 juin. C'est donc par une belle journée de printemps que la poussière et les toiles d'araignées ont disparus. La journée s'est conclue par un bon repas et une partie de boules. A l'issue des travaux dans l'église de Girgols, une journée de nettoyage et de remise en place du mobilier sera organisée.

L'adressage de la Commune

La municipalité a décidé de mettre en place des adresses précises dans l'ensemble de la commune en dénommant les voies et en numérotant les habitations. Ce projet a pour objectif principal de garantir à tous une plus grande accessibilité. En effet, au même titre que le raccordement au gaz, à l'électricité ou au réseau d'assainissement, le raccordement postal est un élément indispensable à la vie quotidienne des habitants d'une commune. Posséder une adresse complète avec un nom de rue (ou de lieu-dit) et un numéro facilite l'accès des soins et des premiers secours, les déplacements à l'intérieur de la commune grâce à la technologie GPS, les livraisons par et pour les entreprises, le développement des services à la personne, l'accès des facteurs, notamment les remplaçants, au domicile des clients. C'est pourquoi, le Conseil municipal va prochainement constituer un groupe de travail afin de réaliser le plan d'adressage de la commune.

Le chemin du Rieu au Preix

Suite à la dégradation du chemin rural reliant Le Rieu au Preix par une entreprise forestière, des courriers ont été envoyés aux responsables et une action en réparation va être engagée.

Honte à l'incivisme et aux pollueurs !

La propreté de l'environnement est l'affaire de tous. La grande majorité de nos concitoyens en est consciente et agit dans ce sens, mais certains préfèrent se comporter en irresponsables. Ont-ils oublié ou ignorent-ils la définition du dépôt sauvage pourtant très simple et que l'on peut leur rappeler :

« C'est le fait de jeter un déchet en un lieu où il ne devrait pas être. C'est un acte d'incivisme. »

Rappelons-leur également que les dépôts sauvages sont interdits, depuis la Loi du 15 juillet 1975. Les articles L541-2 et L541-3 du Code de l'environnement définissent la responsabilité des producteurs de déchets et l'article R635-8 du Code pénal classe en « *contravention de la 5^e classe (1 500 euros), le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave, soit des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit* ».

Or nous avons constaté à plusieurs reprises des dépôts sauvages près des colonnes de tri à l'entrée du village, dont récemment des matériaux dangereux et même contenant de l'amiante (voir photo). Nous rappelons que la Mairie, qui a déjà mis en œuvre un grand nombre d'accompagnements dans la collecte des déchets de toutes sortes, reste à la disposition des citoyens qui auraient des besoins spécifiques. Par contre, il est inadmissible de faire gérer des actes d'incivisme et de bêtise humaine à la Commune qui va en supporter le coût financier. Tout contrevenant identifié sera sévèrement sanctionné telle que la loi le prévoit.



Le temps de la communale

Nous sommes il y a de cela plus de cinquante ans, certains se reconnaîtront sur la photo de la classe de Madame Cambon à Girgols. C'était du temps où nos villages, encore peuplés d'enfants, avaient chacun leur école.

« La communale » comme on l'appelait alors, avec sa « classe unique » et toutes « les divisions » du Cours préparatoire au Certificat d'études.

L'institutrice, l'instituteur, mettaient un point d'honneur à obtenir les meilleurs résultats du Canton à l'examen du Certificat d'études qui sanctionnait la fin de la scolarité pour de nombreux enfants du pays qui partaient travailler ou en apprentissage, les plus doués rejoignant le collège de Saint-Cernin ou les lycées aurillacois.

Outre la photo, un document antérieur, daté de 1963, montre la vitalité de l'école qui possédait une très active « Amicale de parents d'élèves » dont les membres du bureau apparaissent sur le procès-verbal manuscrit de sa constitution. Cette Association laïque organisait de nombreuses activités dont l'incontournable excursion de fin d'année, le fameux « voyage scolaire » qui sentait bon le sandwich, dans l'autocar de Monsieur Besson.

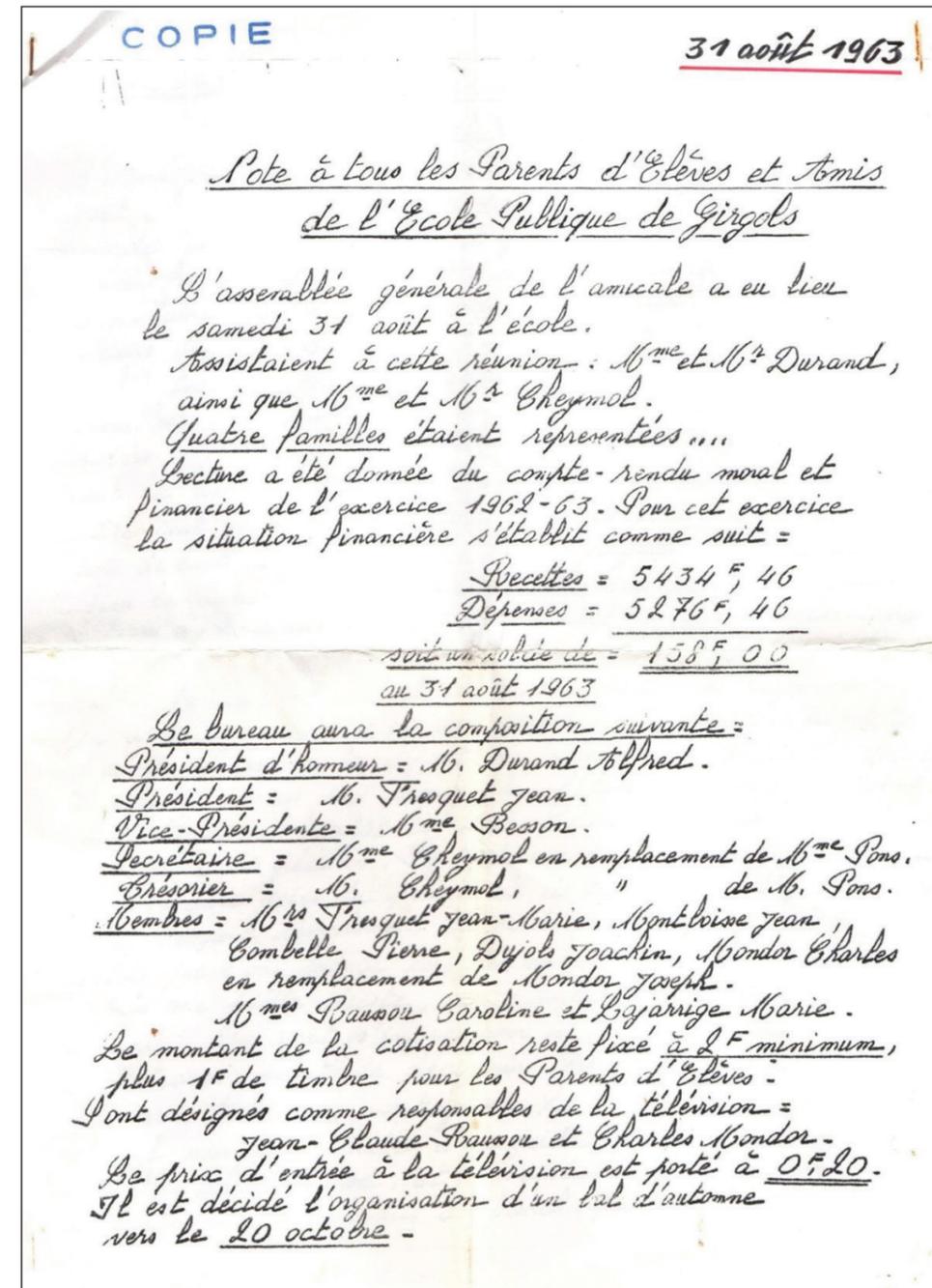


Afin d'évoquer de tels souvenirs, nous sommes preneurs de ce type d'archives. Nous remercions Christiane Parro pour cette photo et ce document.

Une passion

Que vous soyez d'ici ou d'ailleurs, la généalogie est une passion qui, dès le début, vous prend dans ses filets dont vous ne pouvez plus sortir. Au commencement, vous partez sur les traces de vos ancêtres en vous disant que jusqu'à la révolution ça suffit. Mais les pistes tentaculaires aiguissent votre curiosité. Toujours plus loin, nous fouillons vers le passé, explorons dans ses moindres détails nos familles, allons vers de nouvelles recherches de nouvelles histoires; histoire de notre maison, des maisons, des familles, notre histoire, l'histoire du village, de la région et, comme dans une toile d'araignée, nous ne pouvons plus en sortir, prisonniers complaisants et de plus en plus avides de recherches et découverte, heureux comme un enfant devant ses jouets le jour de Noël à la moindre petite trouvaille. Que de bonheur quand, après vous avoir fait chercher un peu partout, ayant fait de nombreuses suppositions, un de vos ancêtres apparaît par ha-

Concernant la photo, nous invitons les habitants à identifier les élèves: de haut en bas et de droite à gauche, à partir de la maitresse. Elle sera de nouveau publiée dans le prochain bulletin avec les noms de tous les écoliers.



sard au cours d'une autre recherche. Cette passion entraîne vers d'autres connaissances, la paléologie (lecture des écritures anciennes) n'est pas facile et un peu rébarbative: remise en mémoire de l'histoire de France, l'humilité, car certaines découvertes de nos aïeux sont parfois décevante. J'ai une amie qui descend d'un révolutionnaire sanguinaire; elle a eu bien du mal à l'accepter. Un autre, qui avait un ancêtre bourreau, ne l'a mentionné qu'à partir du jour où il a trouvé, lors d'un forum, des généalogistes qui avaient aussi des bourreaux comme sosas (ancêtres).

Pour certains, la généalogie peut servir de psychothérapie; 3 générations plus tard nous pouvons reproduire les mêmes situations que nos aïeux, découvrir des secrets de famille, plus souvent les non-dits qui peuvent entraîner des cassures parmi les membres d'une famille. Ainsi, par ce biais, des familles se retrouvent.

Sans parler du plaisir d'échanger avec d'autres passionnés.

MARIE-CLAIRE TURPIN

ETAT CIVIL

Décès

Le 26 avril 2019, **Monique Fréville** nous a quitté prématurément. Fille de Marie-Louise et René Fréville, elle vivait à Antibes. Elle était très présente auprès de sa maman depuis le décès de son père. Elle était profondément attachée à Girgols et c'est pourquoi elle a choisi de reposer auprès de son père et de son frère, dans notre petit cimetière de Girgols. Nous garderons d'elle son sourire et sa gentillesse.



LE COIN DES ASSOCIATIONS



Le Comité des Fêtes

L'édition 2019 de la Fête de Girgols se déroulera les vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 août.

Le Comité des fêtes et les bénévoles se sont réunis le samedi 15 juin afin de finaliser le programme.

Un grand changement cette année: le retour du concours de Quilles. Avis aux amateurs!

LE PROGRAMME SERA LE SUIVANT:

> **vendredi 16 août** en soirée: Belote

> **samedi 17 août:**

- 9h30 à 18h30: Concours de quilles
- en soirée: Repas des bénévoles ouvert aux habitants

> **dimanche 18 août:**

- en matinée: la randonnée en orientation suivie d'un barbecue
 - en après-midi: Pétanque, animation sur le podium de la place (danse country), marché des artisans et toutes les autres animations traditionnelles
 - en soirée: Repas puis soirée dansante avec Daniel Chevallier.
- Au menu du repas dimanche soir: Cuisse de bœuf à la broche par Claude Raulhac (traiteur Belard/Raulhac de Brommat)

Le Comité tient à remercier les bénévoles qui se sont déjà engagés à aider, car sans les bénévoles il ne peut pas y avoir de fête. Mais nous avons aussi besoin de volontaires pour les préparatifs et surtout pour aider à monter les chapiteaux à partir du mercredi 14, puis pour le démontage et le rangement le lundi 19. Si vous êtes disponible contactez Jean-Marc, Sylvie ou Jean-Michel. Merci par avance.

LE COMITÉ DES FÊTES DE GIRGOLS

Association Patrimoine de Girgols

LES BURONS DE GIRGOLS

Notre Commune a toujours été un haut lieu de transhumance. Mais, au fil des années, les burons ont peu à peu fermé leurs portes. Avec leur disparition, quelque chose qui ne se laisse pas nommer, mais qui appartient à nos racines, engendre une forme de nostalgie qui nous laisse terriblement désemparés.

Depuis Girgols jusqu'au Bruel et même au-delà, à proximité du Légal; puis, du Légal jusqu'aux hauteurs du Rieu, l'Association Patrimoine de Girgols est partie à la rencontre de ces burons éteints pour en dresser l'inventaire et, en guise de consolation, essayer d'en faire revivre quelques-uns.

Broussette, Fontenille, Sepfonds, Roussiniou, la Serre, le Perle, Rangouze, la Bontat, Auriol, le Puech... autant d'endroits, de « montagnes » et de noms qui résonnent encore d'une vie pastorale à jamais disparue. C'est à cette transhumance que l'Association Patrimoine de Girgols vous conviera à la fin de l'été: Une invite à l'odeur de fromage, celle du « Cantal » bien sûr, une balade agrémentée d'un pique-nique au cœur des hautes solitudes de notre commune pour y découvrir quelques burons. En soirée, après une incontournable dégustation de truffade, une vidéo retraçant vie et gestes des buronniers de la « montagne de Fontenille » vous sera présentée à la Salle Municipale. Afin de cibler un week-end de beau temps, la date de cette manifestation sera fixée 10 jours à l'avance, courant septembre où une information précise sera diffusée. Nous vous invitons, ainsi que vos amis ou proches, à vous préparer d'ores et déjà à venir nombreux découvrir l'histoire pastorale de Girgols.

« Pas plus qu'il ne pense à contempler le paysage pour son plaisir, l'homme de la montagne ne se laisse guère entraîner à la rêverie »

Gustave Burnol
(Les burons perdus)



ETAT CIVIL

Recensement

Principe de recensement INSEE

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les cinq ans, à raison d'une commune sur cinq chaque année.

RECENSEMENT 2018

| | 2018 | 2013 |
|---|------|------|
| POPULATION | | |
| Ménages | 75 | 71 |
| LOGEMENTS | | |
| Adresses d'habitation | 73 | 70 |
| Adresses collectives | 1 | 1 |
| Résidences principales | 33 | 30 |
| Résidences secondaires, logements vacants ou occasionnels | 41 | 40 |
| TOTAL DES LOGEMENTS ENQUÊTÉS | 74 | 71 |

La population de la commune reste stable, voire augmente légèrement. Toutes les communes rurales ne peuvent hélas pas en dire autant.

UN ÉTRANGE ORATOIRE MONOLITHE

Voici une publication archéologique réalisée par deux archéologues aurillacois, Annie RASSINOT et Jean-Philippe USSE, présents à l'exposition photos organisée par l'association Patrimoine de Girgols, et que notre fameux laraire, exposé dans notre église, a interpellés.

Nous la publions en l'état, dans notre bulletin, et en déposerons un exemplaire dans notre église, en complément d'information sur cet étrange édifice. Nous les remercions

« Un étrange oratoire monolithe * »

Annie RASSINOT et Jean-Philippe USSE

Ce petit édifice, actuellement conservé dans le bas de la nef de l'église de Girgols (ouest du massif cantalien), est un monolithe sculpté dans un matériau volcanique local, vraisemblablement de la trachy-andésite. Il aurait été découvert il y a un peu plus de vingt-ans à l'ouest du hameau d'Ourzeaux commune de Saint-Cernin, près de l'ancienne route impériale considérée comme la voie romaine du plateau. Globalement son volume se présente sous la forme d'un parallélépipède, percé en façade d'une cavité grossièrement cubique, le tout coiffé d'une sorte de pyramide et comprenant à la base un socle qui repose sur quatre pieds assez trapus. En façade et à droite, perforant la moulure qui encadre la niche, deux gonds en fer devaient servir à maintenir une petite porte (en bois ou en fer, pleine ou ajourée), aujourd'hui disparue, munie à gauche d'un système de fermeture dont il reste le trou d'amarrage et qui devait protéger des statuettes exposées dans l'alcôve. Les trois côtés restants sont ornés de rectangles emboîtés les uns dans les autres en bas-relief. À chaque angle du coffre est figurée une colonne, sauf à gauche de la façade où cette dernière a été martelée. La base et les pieds sont incisés sur les quatre côtés d'un motif rappelant les volutes de style ionique. Le dessus en forme de toit à quatre pans sans corniche est lisse. Cependant aux quatre angles, l'empreinte d'une petite excavation laisse supposer la présence de décorations, comme par exemple des acrotères, qui auraient par la suite été martelés. En façade sur le toit, un personnage est représenté en buste, en très léger relief, apparaissant dans une lucarne à croupe. Il a les bras croisés sur la poitrine et les mains jointives. C'est une figuration typique de personnage comme on en voit sur les stèles romaines. Les décors des trois côtés, faits pour être vus, indiquent que l'objet ne devait pas s'intégrer ou s'adosser à un mur. Ce constat est renforcé par la présence des pieds. La précision du dessin géométrique, qui ne laisse pas de place à l'approximation, confère à cet objet, une grande valeur.

De dimensions relativement faibles, curieusement équipé de pieds, ce mobilier lithique orné évoque un laraire public destiné à la piété populaire à l'époque gallo-romaine. Plus particulièrement il pourrait s'agir d'un laraire de carrefour, puisqu'il présente des ornements sur toutes ses faces. Sa conception a dû se faire sur le modèle de la cella d'un petit *fanum* gaulois, symbolisé par quatre murs et un toit, tel qu'il devait s'en rencontrer dans les planèzes du Cantal, symbole d'un syncrétisme religieux, plutôt que par un traditionnel fronton triangulaire des temples gréco-romains. Néanmoins aucune découverte attribuable à cette période

* Article extrait du 2^e volume consacré à *Éclats arvernes, Fragments archéologiques (Ier - Ve siècle apr. J.-C.)*, Coordination éditoriale de Bertrand Dousteysier, Philippe Bet, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, décembre 2019, volume 2.

n'a encore été faite sur le territoire de la commune. Pourtant cette région de moyenne montagne a bien été occupée pendant l'Antiquité comme l'ont confirmé les récentes recherches menées sur les secteurs similaires du sud du Plomb du Cantal ou du Cézallier qui ont décelé plusieurs petits sanctuaires gallo-romains.

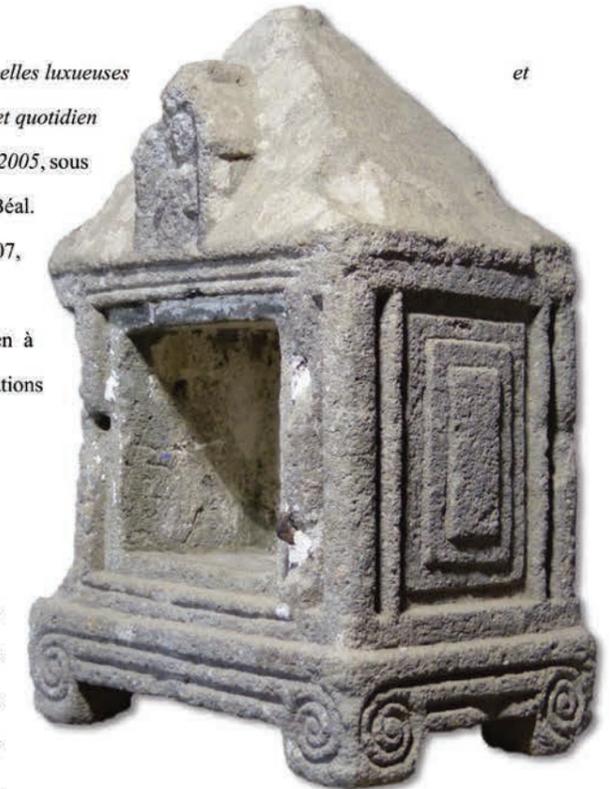
Cet édifice aurait été par la suite christianisé en remploi afin de renforcer l'autorité de la nouvelle religion face aux anciens cultes païens. La suppression présumée d'acrotères aux quatre angles, l'épointement de la partie sommitale pour y placer une probable croix en fer, toutes ces modifications auraient-elles contribué au détournement d'un objet de culte de la religion romaine afin de le transformer en simple oratoire chrétien de chemin, encore fréquent dans le Cantal ?

Bibliographie

SANTROT (Jacques), *Lares et laraires en Gaule romaine, chapelles luxueuses et oratoires populaires*, dans *Autour du trésor de Mâcon. Luxe et quotidien en Gaule romaine, Actes du colloque de Mâcon, 27-29 janvier 2005*, sous la direction de François Baratte, Martine Joly et Jean-Claude Béal. Mâcon, Institut de recherche du Val de Saône-Mâconnais, 2007, p. 75-104.

CALBRIS (Maxime), « Le peuplement du Nord-Est cantalien à l'époque romaine. Recherches anciennes et nouvelles opérations archéologiques », *RHA* 2016, T.80, 2018, p. 13-31.

Petit édifice monolithe conservé dans l'église de Girgols (Cantal). Dimensions : 37,7 cm de large, 25,5 cm de profondeur et 56 cm de hauteur totale. La niche : 18 cm de large ; 13,5 cm de profondeur et 17,5 cm de hauteur
(Crédit photographique : Jean-Philippe Usse)



Détail du fronton



Vue de l'arrière



Édifice vue du dessus

Marie Lajarrige

On ne pouvait terminer la mandature sans rappeler dans notre bulletin le souvenir de Marie Lajarrige, tant elle a marqué notre commune. Voici donc, brièvement retracée, sa biographie.

Née à Girgols le 23 mai 1917, il a fallu bien du courage à Marie Lajarrige pour vivre selon sa propre loi, au point même de passer pour rebelle, tant il est périlleux dans nos villages de s'extraire des bons usages et des pensées reçues. Cette volonté et cette lucidité sont rares. A la source de ce caractère bien trempé réside l'éducation reçue de ses parents :

« Mes parents s'adoraient et, dès que ma mère entendait de la musique, elle dansait légère comme un papillon ».

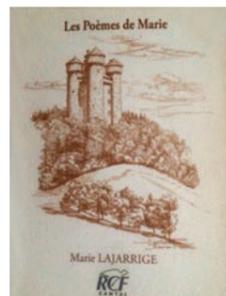
Son père, mutilé de la grande guerre, nommé facteur à Polminhac, n'avait de cesse de lui seriner, au moindre désœuvrement :

« Marie, si tu n'as rien à faire, prends donc un livre et lis! ».

Certes, cette fréquente injonction paternelle ne résume pas Marie car, à l'école publique de Polminhac, elle a la chance de préparer le « certif » en écoutant une authentique institutrice de la III^{ème} République « qui sait si bien transmettre ses connaissances universelles qu'elle parvient à rendre intelligentes même les plus bécasses ».

« **Le parfum de l'âme, c'est le souvenir...** »

GEORGE SAND
Les lettres d'un voyageur - 1834



« **La vie écrit ses pages toujours les yeux baissés**

Et rien ne peut l'arrêter... »

(AMOUR - JUILLET 2007)

« **Avec ironie, j'ai humilié mon cœur**

Et mon beau jardin, plein de verdure, en fleurs.

L'esprit des poètes est ainsi, plein de pleurs!

Alors soupire mon âme, sous le couteau

Dont la lame cruelle tranche dans la peau,

Rêves et étoiles meurent sous ses assauts! »

(IRONIE - MARS 2007)

Après l'obtention du Certificat d'études, qui pour la plupart des enfants du peuple marquait l'entrée dans la vie active, Marie entre en apprentissage dans un atelier de couture à Polminhac. Douée, on lui confie rapidement des responsabilités. Avec sa tête à chapeaux et sa créativité de modiste, que n'a-t-elle rencontré quelque découvreur de talent qui eut pu changer sa vie et en faire une « Coco Chanel »

Il n'en fut rien et, dès l'âge de 20 ans, contrainte et forcée, la voici à Girgols où son père prend sa retraite. Pas forcément adepte du mariage et laissant à Polminhac « le petit pâtre », amour de sa vie, elle épouse pourtant, en 1943, son cousin Etienne rentré des camps de prisonniers et portant le même patronyme Lajarrige.

En 1954, elle met au monde Jean qui lui donnera, avec Régine, un petit-fils, Fabrice.

Laïque dans l'âme, mais profondément croyante, elle exprime sa foi dans une discrète et humble ferveur qui tient en sainte horreur tout signe ostentatoire de prosélytisme, d'étouffe chrétien, d'intolérance et d'intégrisme religieux. N'ayant que faire « des crosses dorées et des temples de marbre », c'est avec bienveillance qu'elle assiste à la restauration de la petite église du village, Notre-Dame de la Nativi-



té, qu'elle a très longtemps fait visiter. On note cependant une pointe d'inquiétude à y voir pénétrer trop d'ors et de fastes si nuisibles au recueillement qui répugne au clinquant. Bon nombre de visiteurs se souviennent d'elle et certains sont devenus ses amis.

A Girgols, elle se fait appeler « la couturière ». D'abord par nécessité matérielle, mais aussi par besoin de faire renaître et d'entretenir ses souvenirs polminhacois. Sans cesse revécue et repensée, cette irrépressible nostalgie n'a-t-elle pas suscité ce désir assoiffé d'écrire et engendré cette femme si singulière devenue poète ?

« **L'Art est une nostalgie qui crée mais aussi une consolation.** »

(THOMAS MANN)

Une telle citation ne s'applique-t-

« **Ces écrins de pierres, églises romanes,**

Ces livres ouverts, ces clochers austères

Toutes de simplicité, de lumière,

D'ombres moyennageuses des humbles moines. »

(L'ART (ROMAN - AVRIL 2005)

« **Et vous les princesses et déesses, Venues de ces lieux de richesses, Etiez-vous noires ou ivoires Pour chanter notre histoire? »**

(VIERGES NOIRES - JANVIER 2011)

elle pas à Marie? Très tôt, elle se met à écrire et nous fait pénétrer dans un univers où nos valeurs s'effacent au profit de l'émotion. On mesure dans ses poèmes, au travers des amours perdus, de sa famille disparue, de la nature, de ses lectures (« ses nourritures spirituelles »), ce désir de réparer son déracinement. Tout est prétexte pour prendre la plume, toujours dans l'inspiration du moment, dès que la muse se manifeste et lui dicte: « Prends ta plume et écris ». Lorsqu'elle écrit, elle y engage tout son être: « ça sort d'un jet, quand c'est le moment. Aucun repentir, nulle correction ». précisait-elle. Ainsi, pendant plus de soixante ans - car elle a détruit ses vers d'avant trente ans - plusieurs centaines de poèmes se sont accumulés dans une vingtaine de cahiers manuscrits.

Tous ces cahiers ont surpris et émerveillé tous ceux qui ont pu les découvrir. C'est à leur suite, grâce à l'un de ses plus fidèles admirateurs, que Marie s'est vue décerner, lors de la promotion de juin 2010, le titre de « Chevalier des Arts et des Lettres ». Cette distinction a ensuite permis et contribué en 2013 à l'édition des « **Poèmes de Marie** », recueil qui présente quelques-unes de ses plus belles poésies. Il était temps! Marie nous a quittés, en 2014, à l'approche de la Toussaint.

En 2015, la veille du 15 août, à l'initiative de l'association « Patrimoine de Girgols », un émouvant spectacle de poèmes chantés a honoré Marie, en « Majesté » bien-sûr, comme il sied à ces étranges déesses que sont nos vierges romanes...

Maurice DEGOUL - Juin 2019

« L'humble chapelle est là pour l'orgueil

Des païens meurtris par la vie et ses douleurs.

Mystérieux jardins de l'esprit et de l'âme,

Seul, le silence et son doux accueil

Attire encore les visiteurs qui viennent se ressourcer

Aux ondes venues de l'espace et du firmament. »

(NOTRE ÉGLISE - MAI 2012)



« Cahier, je te livre mon cœur, mon âme et mon corps muet.

Mon passé est un mur écroulé, j'écris dans une tempête!

Le présent est un tremblement d'univers qui cherche l'oubli.

Le capitaine donne l'ordre d'abandonner le vaisseau

Car les eaux jettent leurs vagues, bien trop haut!

Le cri des noyés est trop fort! »

(LE CAHIER - MARS 2010)

J'ai repris de mon opium préféré

Mon livre et mon stylo bon marché!

Je suis descendue de sur la lune

Les deux pieds bien sur terre avec ma plume ».

RÉALITÉ



Informations utiles

Horaires du secrétariat de mairie à la Mairie de Tournemire

- > Lundi de 8h à 10h30
- > Mardi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
- > Mercredi, jeudi, vendredi de 8h à 12h



| | |
|---|----------------------|
| SAUR Urgences 24/24 | 05 81 91 35 05 |
| SAMU | 15 |
| ERDF | 09 72 67 50 15 |
| Pharmacie de garde | 15 |
| Police | 17 ou 04 71 45 51 00 |
| Pompiers | 18 |
| Gendarmerie | 17 ou 04 71 45 54 00 |
| Centre anti-poison – Lyon | 04 72 11 69 11 |
| Centre anti-poison – Toulouse | 05 61 77 74 47 |
| S.P.A. | 04 71 48 28 28 |
| Centre Médical de Saint-Cernin | 04 71 47 60 28 |
| 17 rue Theils | |
| Maison Médicale de Jussac | 04 71 46 65 15 |
| 1 rue des Iris | |
| Médecin: Numéro de votre médecin ; l'appel basculera sur le central | |
| Hôpital Henri Mondor – Aurillac | 04 71 46 56 56 |
| 50 avenue de la République | |
| Centre Médico-Chirurgical – Aurillac | 0 826 39 99 42 |
| 83 avenue Charles de Gaulle | |
| Centre Hospitalier de Mauriac | 04 71 67 33 33 |
| rue Fernand Talandier | |

Une permanence est assurée à la MAIRIE DE GIRGOLS le lundi de 11h à 12h.

- > Téléphone Mairie: 04 71 47 64 25
- > Fax Mairie: 04 71 47 64 67
- > Messagerie: girgols@wanadoo.fr

Heures d'ouverture de la déchetterie de Saint-Cernin:

- > Du lundi au vendredi: 16h30 à 18h30
- > Samedi matin: 9h30 à 12h

Ramassage des cartons: Le 1^{er} vendredi de chaque mois

Ramassage des déchets verts: le 1^{er} et 3^e vendredi du mois, d'avril à octobre 2017.

MMA **Entreprise**

Christophe PESTRINAUX
Agent Général Exclusif

22 cours Monthyon - BP 29
15018 AURILLAC Cedex
Tél. 04 71 48 56 44 - Fax. 04 71 64 84 33
E-mail : christophe_pestrinaux@mma.fr
N° ORIAS : 07 010 182 - www.orias.fr

Comune en vie

Jean-Marc Frésil
Graphiste indépendant

Le Rieu - 15310 Girgols
06.08.43.85.77 - 04.71.48.56.32
www.comuneenvie.com - jmf@comuneenvie.com

GÉRARD BARBET



TRAVAUX PUBLICS

Z.A. de Jussac

04 71 46 63 03 - 06 85 75 69 86

Espaces et Jardins, Pierre Chanut
 Création et entretien de vos jardins :
 Agrément Services à la Personne

- * Contrat d'entretien à l'année
- * Elagage, tonte, taille, évacuation des déchets
- * Plantation
- * Abattage d'arbres difficiles



Place de l'Eglise
 15310 TOURNEMIRE
 Tél : 09 63 03 29 14
 Port : 06 33 17 06 84

CANTAL LOISIRS
 L'Expertise
 de vos
 Parcs et Jardins

Tél. : 04 71 64 99 00
 www.cantal-loisirs.fr

Zone d'activités des 4 chemins - 15250 Naucelles

AD VÉHICULE DE COURTOISIE

GARAGE LABIZE HERVÉ
 Ventes et Réparations
 Toutes Marques
 Tél : 04 71 46 95 32

Z.A COURTINES - 15310 ST CERNIN
 Mail : garagelabize@bbox.fr

Garage Didier CHANTAL
 Ventes et réparations automobiles et agricole
 Livraison Fuel domestique à domicile



STATION DE LAVAGE
 7j/7

15310 St-Cernin
 Tél. : 04 71 47 60 30 - Fax : 04 71 47 62 97
 Email : garage.chantal@club-internet.fr

Les Briconautes
 • Bricolage • Décoration • Jardin



Quincaillerie - Jardinage - Fers - Tôles
 Matériaux - Abris Bois - Bois d'extérieur
 Poteries - Mobilier de Jardin
 Grains - Aliments du Bétail

Ets GRENIER
 Les 4 Chemins
 15000 AURILLAC 04 71 48 06 54

Alexandre RONGIER

Couverture / Zinguerie / Ramonage

Tél. 04 71 49 73 66 / Port. 06 50 53 44 87
 15310 St ILLIDE

SECURITEST AGREE AURILLAC AUTOCONTROLE



RUE GEORGES BRASSENS
 15000 AURILLAC
 Tél : 04 71 43 35 24

La Boîte à Tif
 Coiffure Mixte

Valérie MERCHEZ

15 avenue des Raux - 15250 JUSSAC - Tél.: 04 71 46 98 57

PHARMACIE DUNION



15 Rue des Theils - 15310 SAINT-CERNIN
 Tél. : 04 71 47 60 29 - Fax : 04 71 47 69 20
 15 2 00191 3